

Arrêté modificatif n°2 : DAJI/2022/ARRETE/CP/composition/12 portant modification de l'arrêté DAJI/2022/ARRETE/CP/composition/10 du 8 juillet 2022 sur la composition de la commission pédagogique de l'UFR Droit et Science Politique (DSP)

Le Président d'Aix-Marseille Université

- Vu** le Code de l'éducation, notamment son article D.613-45,
- Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
- Vu** la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2020/01/06-1 du 6 janvier 2020, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,
- Vu** l'avis de la CEVU en date du 19 janvier 2012, portant sur la création des commissions pédagogiques au sein d'Aix-Marseille Université,
- Vu** le guide modifié des commissions pédagogiques d'Aix-Marseille Université adopté par la Commission de la Formation et de la Vie universitaire en sa séance du 3 juin 2021,
- Vu** l'extrait du registre des délibérations du Conseil académique restreint en date du 7 juillet 2022 portant sur les demandes de dérogation pour la Présidence des commissions pédagogiques et approuvant la désignation de Madame Christine PENY en qualité de Présidente suppléante de la commission pédagogique de l'UFR Droit et Science politique,
- Vu** l'arrêté du Président d'Aix-Marseille Université en date du 31 mars 2022 fixant la composition de la commission pédagogique de l'UFR Droit et Science Politique,
- Vu** l'arrêté modificatif n°1 DAJI/2022/ARRETE/CP/composition/n°10 portant modification de la composition de la commission pédagogique de l'UFR Droit et Science Politique en date du 8 juillet 2022,
- Vu** la proposition du Directeur de l'UFR Droit et Science Politique du 6 octobre 2022,

ARRETE

Article 1

L'arrêté modificatif du Président d'Aix Marseille Université en date du 8 juillet 2022 est modifié.

La commission pédagogique de **l'UFR Droit et science politique (DSP)** est désormais composée comme suit :

Monsieur Jean-Baptiste PERRIER – Professeur des universités – Président
Monsieur Frédéric LOMBARD – Professeur des universités – Président suppléant
Madame Guylène NICOLAS – enseignant-chercheur ayant des activités de formation continue

Pour la Licence Droit

Madame Julie SOUHAMI – enseignant-chercheur
Monsieur William BENESSIANO – enseignant-chercheur
Monsieur Jean-Noël STOFFEL – enseignant-chercheur

Pour la Licence administration publique

Monsieur Frédéric COLIN – enseignant-chercheur
Monsieur Gil CHARBONNIER – enseignant-chercheur

Pour la Licence professionnelle activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier

Madame Elodie GAVIN-MILLAN OOSTERLYNCK – enseignant-chercheur
Madame Béatrice VIAL-PEDROLETTI – enseignant-chercheur

Pour la Licence professionnelle métiers du notariat

Madame Elodie GAVIN-MILLAN OOSTERLYNCK– enseignant-chercheur
Monsieur Vincent PERRUCHOT-TRIBOULET – enseignant-chercheur

Pour la Licence professionnelle métiers du notariat – comptable taxateur

Madame Elodie GAVIN-MILLAN OOSTERLYNCK– enseignant-chercheur
Monsieur Vincent PERRUCHOT-TRIBOULET – enseignant-chercheur

Pour la Licence professionnelle logistique et transports internationaux

Monsieur Cyril BLOCH– enseignant-chercheur
Madame Jocelyne CAYRON – enseignant-chercheur

Pour le Master Administration et liquidation des entreprises en difficulté

Monsieur Vincent PERRUCHOT-TRIBOULET – enseignant-chercheur
Madame Adeline CERATI-GAUTHIER – enseignant-chercheur

Pour le Master droit de la Santé

Monsieur Antoine LECA – enseignant-chercheur
Madame Guylène NICOLAS – enseignant-chercheur

Pour le Master Droit de l'immobilier

Monsieur Jean-Philippe TRICOIRE – enseignant-chercheur
Madame Elise CARPENTIER– enseignant-chercheur

Pour le Master Droit international et droit européen

Madame Sophie GAMBARDELLA– enseignant-chercheur
Monsieur Jean-François MARCHI– enseignant-chercheur

Pour le Master Droit des affaires

Monsieur Denis MOURALIS – enseignant-chercheur
Monsieur Alexis ALBARIAN – enseignant-chercheur

Pour le Master Droit du numérique

Monsieur Hervé ISAR – enseignant-chercheur
Monsieur Philippe MOURON – enseignant-chercheur

Pour le Master Droit fiscal

Monsieur Jean-Luc ALBERT – enseignant-chercheur
Monsieur Manuel CHASTAGNERET – enseignant-chercheur

Pour le Master Droit notarial

Madame Laetitia TRANCHANT – enseignant-chercheur
Monsieur Jean-Philippe TRICOIRE – enseignant-chercheur

Pour le Master droit pénal et sciences criminelles

Madame Sylvie CIMAMONTI – enseignant-chercheur

Monsieur Sébastien FUCINI – enseignant-chercheur

Pour le Master Droit public

Madame Clothilde BLANCHON – enseignant-chercheur

Madame Priscilla MONGE – enseignant-chercheur

Pour le Master Droit privé

Madame Gwendoline LARDEUX – enseignant-chercheur

Monsieur Frédéric ROUVIERE – enseignant-chercheur

Pour le Master Droit social

Monsieur Alexis BUGADA – enseignant-chercheur

Madame Véronique COHEN-DONSIMONI – enseignant-chercheur

Pour le Master Histoire du droit et des institutions

Monsieur Eric GASPARINI – enseignant-chercheur

Monsieur François QUASTANA – enseignant-chercheur

Pour le Master urbanisme et aménagement

Madame Hélène REIGNER – enseignant-chercheur

Madame Séverine BONNIN-OLIVEIRA – enseignant-chercheur

Pour le Master Economie du droit

Monsieur Pierre GARELLO – enseignant-chercheur

Monsieur Antoine GENTIER – enseignant-chercheur

Pour le Master Droit public EAD - FC

Madame Guylène NICOLAS – enseignant-chercheur

Madame Priscilla MONGE – enseignant-chercheur

Pour le Master Droit bancaire et financier – Droit de la banque et gestion de patrimoine

Madame Virginie MERCIER – enseignant-chercheur

Monsieur Philippe MAITRE – enseignant-chercheur

Pour le Master des affaires EAD - FC

Madame Guylène NICOLAS – enseignant-chercheur

Monsieur Alexis ALBARIAN – enseignant-chercheur

Pour le Master Droit bancaire et financier – procédures bancaires et marchés professionnels

Madame Virginie MERCIER – enseignant-chercheur

Monsieur Philippe MAITRE – enseignant-chercheur

Article 2

Le présent arrêté modifie l'arrêté, en date du 31 mars 2022, fixant la composition de la commission pédagogique de l'UFR Droit et Science Politique et l'arrêté modificatif DAJI/2022/SIGNATURE/CP/10 en date du 8 juillet 2022.

Article 3

Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché de manière permanente dans les locaux de l'UFR Droit et science politique en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers. Il est également publié sur le site Internet d'Aix-Marseille Université.

Article 4

La Directrice Générale des Services et le Directeur de l'UFR Droit et science politique sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 28 octobre 2022

Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université

